

JOURNAL OFFICIEL

DES

COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

19 JANVIER 1962

ÉDITION DE LANGUE FRANÇAISE

5^e ANNÉE N° 4

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

<i>La situation économique de la Communauté à la fin de 1961 et les perspectives d'évolution</i>	85/62
I — <i>La situation d'ensemble</i>	85/62
II — <i>Les perspectives d'évolution dans les pays de la Communauté</i>	86/62
III — <i>Les perspectives d'évolution de la production industrielle pour le premier trimestre de 1962</i>	90/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

<i>Programmes prévisionnels pour le premier trimestre de 1962</i>	96/62
I — <i>Programme prévisionnel « charbon »</i>	96/62
II — <i>Programme prévisionnel « sidérurgie »</i>	100/62

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

VIENT DE PARAÎTRE :

La dernière mise à jour des « Régimes de la sécurité sociale applicables aux travailleurs du charbon et de l'acier dans la Communauté et en Grande-Bretagne » est sortie de presse.

Il s'agit d'un ensemble de nouvelles feuilles imprimées, appelées à compléter l'ouvrage en deux volumes publié en 1957 sous le titre mentionné ci-dessus.

Cette mise à jour qui est la dernière comprise dans le prix d'achat de l'ouvrage est adressée aux acheteurs sur simple demande à faire au bureau de vente où initialement l'ouvrage a été acquis.

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

COMMISSION

LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ A LA FIN DE 1961 ET LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

Conformément à la répartition des tâches, intervenue entre les trois exécutifs européens, la Commission économique européenne a la charge des études de conjoncture. Des fonctionnaires compétents des autres exécutifs européens y participent.

La Commission de la C.E.E. publie sous forme de brochure, au début de chaque trimestre, une analyse conjoncturelle (voir pour ce trimestre *La Situation économique de la Communauté à la fin de 1961 et les perspectives d'évolution*).

Un résumé de cette analyse conjoncturelle est publié au *Journal officiel des Communautés européennes* comme introduction aux programmes prévisionnels périodiques établis selon les règles en vigueur dans la Communauté européenne du charbon et de l'acier et qui sont présentés dans le même numéro du Journal officiel.

I — LA SITUATION D'ENSEMBLE

L'activité économique de la Communauté a continué de progresser au troisième trimestre et, pour autant qu'on puisse déjà en juger, au quatrième. Le rythme de l'expansion pourrait cependant s'être légèrement ralenti, en raison surtout des tensions sur le marché du travail, mais aussi, en partie, par suite de l'évolution de la demande. Au total, la production industrielle de la Communauté et le produit brut, en volume, pourraient, en 1961, dépasser respectivement d'environ 6 % et 5,3 % le niveau de l'année précédente; en 1960, les taux d'accroissement correspondants avaient été de 13 % et 6,9 %.

Les exportations vers les pays tiers ont augmenté assez sensiblement au troisième trimestre, dépassant

de 10 %, en valeur, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente. Elles ont notamment été stimulées par la conjoncture favorable aux États-Unis et par l'évolution de la demande émanant des pays tiers européens, la Grande-Bretagne exceptée.

L'expansion de la demande intérieure dans la Communauté a été, au troisième trimestre, légèrement moins vive que l'évolution de la demande extérieure. Sans doute les investissements fixes, dans l'ensemble, ont-ils encore progressé, bien qu'à un rythme un peu moins rapide, et ont-ils dépassé nettement leur niveau de la période correspondante de l'année précédente. Mais la politique de stockage des entreprises a été un facteur de freinage de la

croissance économique générale, ainsi qu'en témoigne en particulier, le fléchissement de la demande de matières premières et de produits demi-finis, notamment de produits sidérurgiques. La croissance des dépenses de consommation s'est poursuivie au troisième trimestre, et s'est même légèrement accélérée dans la république fédérale d'Allemagne, en France et en Italie.

L'offre intérieure ne s'est développée que faiblement au troisième trimestre. La production industrielle de la Communauté, en particulier, n'a plus guère augmenté; son accroissement, abstraction faite des variations saisonnières, n'a plus atteint, par rapport au trimestre précédent, que 0,5 % environ au troisième trimestre, contre 1 % au second et 2 % au premier. Sans doute ce ralentissement est-il surtout imputable aux fortes tensions qui caractérisent le marché du travail dans la plupart des pays membres. Aux Pays-Bas et dans la république fédérale d'Allemagne, on a même observé une réduction du nombre d'heures travaillées. Mais l'évolution de la demande a pu, à son tour, réduire dans certains secteurs les taux d'accroissement, ou même y provoquer un recul de la production.

Alors que de nouveaux et considérables progrès ont été enregistrés dans le secteur des services, du fait surtout du tourisme, le développement de la production agricole a été faible, les récoltes ayant été partout, sauf en Italie, inférieures à celles de 1960.

En dépit de l'expansion encore assez sensible de la demande et du ralentissement de la croissance de la production intérieure, le développement des importations ne s'est pas accentué au troisième trimestre. Celles-ci ont, au contraire, diminué en valeur, abstraction faite des variations saisonnières: elles n'ont dépassé que de 2 % leur niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors qu'au premier semestre le taux d'accroissement s'élevait encore à 6 %. Si les achats de certaines matières premières, de demi-produits et de quelques produits agricoles ont diminué, les importations de produits finis, notamment de biens de consommation, ont continué d'augmenter rapidement.

En raison du faible développement des importations et de l'expansion des exportations, la balance commerciale de la Communauté s'est soldée, au troisième trimestre, par un excédent d'environ 320 millions de dollars, alors qu'un déficit de 160 millions de dollars avait été enregistré au deuxième trimestre. Malgré cela, les réserves officielles d'or et de devises des pays membres n'ont cependant que légèrement augmenté, les exportations de capitaux ayant été importantes.

Les perspectives d'évolution pour le premier semestre de 1962 font prévoir que, dans l'ensemble, l'expansion se poursuivra. Étant donné que, dans plusieurs pays et branches d'activité, la croissance de la demande se ressentira de certains facteurs de freinage et que, d'autre part, certains obstacles physiques subsisteront, le rythme de l'expansion pourrait être faible. La croissance des investissements fixes devrait se ralentir dans la plupart des pays membres. La consommation privée restera cependant un élément important de l'expansion, et l'on peut s'attendre à de nouvelles impulsions émanant de la demande extérieure.

Il n'est pas possible de prévoir actuellement si la rigueur et la durée de ces impulsions, ainsi que la politique financière suivie dans la Communauté, sont susceptibles d'entraîner un renforcement de la propension à investir et, partant, une nouvelle accélération de la croissance de la demande au cours de la seconde moitié de 1962.

Étant donné que, d'ici là, les possibilités de production se seront mieux adaptées à pareille évolution de la demande, une croissance économique plus rapide pourrait de nouveau être obtenue au second semestre de 1962. Le rôle de la politique conjoncturelle semble donc consister à favoriser les adaptations nécessaires grâce à une politique appropriée des liquidités et des taux d'intérêt, et à créer ainsi les conditions requises pour le maintien d'une expansion adéquate, voire d'une accélération éventuelle des investissements. Il serait, en outre, opportun d'adopter une politique financière susceptible de créer les conditions les plus favorables au maintien de l'expansion.

II — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DANS LES PAYS DE LA COMMUNAUTÉ

1. République fédérale d'Allemagne

L'expansion s'est maintenue au cours des derniers mois, bien que le ralentissement saisonnier de l'été ait été particulièrement marqué cette année, notamment dans certains secteurs de l'industrie. Au troisième trimestre, les exportations, abstraction faite des variations saisonnières, n'ont que peu augmenté, mais dépassaient de 9 %, en

valeur, celles de la période correspondante de l'année précédente. Les investissements ont continué de se développer, et il semble que la croissance de la consommation se soit encore accélérée légèrement, en raison d'une vive progression des salaires et d'une légère réduction de la propension à épargner, due à des facteurs particuliers.

En dépit d'une forte augmentation des importations de produits finis, la poussée des prix est demeurée très sensible. L'accroissement de la production a cependant été faible, en raison notamment de la pénurie de main-d'œuvre. La production industrielle, au troisième trimestre, n'a progressé que d'environ 3 % par rapport à la même période de 1960.

Cette évolution, qui pourrait être devenue un peu plus favorable à la fin de l'année, permet de supposer que l'accroissement de la production industrielle a atteint environ 6 % pour l'ensemble de l'année 1961. La progression du produit national brut serait d'environ 5,5 à 6 %.

Maints symptômes laissent prévoir que le développement de la production pourrait, dans un proche avenir, être sensiblement moindre que celui qui avait été enregistré au cours des trois années précédentes, en raison non seulement d'une diminution de l'élasticité de l'offre, mais aussi d'un ralentissement de la progression de la demande. Certes la consommation des administrations devrait-elle plutôt stimuler davantage la croissance de l'économie, et la consommation privée continuera-t-elle également d'enregistrer des taux

d'accroissement relativement élevés. Mais il se pourrait que les exportations perdent légèrement de leur importance en tant que facteur d'expansion, et surtout que le rythme d'accroissement des investissements fixes des entreprises soit plus faible en 1962 qu'en 1961.

Enfin, si la politique suivie en matière de stocks devait, elle aussi, continuer de freiner fortement l'essor de l'activité économique, la politique conjoncturelle pourrait, notamment dans le courant de l'année 1962, se trouver confrontée avec la question suivante : faut-il s'accommoder d'un arrêt provisoire de l'expansion de la demande — solution qui serait certes souhaitable pour stabiliser les prix intérieurs, mais risquerait de provoquer à nouveau d'importants excédents de la balance des paiements courants — ou est-il préférable de soutenir la progression de la demande tout en recherchant l'équilibre au moyen de mesures stimulant les importations?

La seconde solution semble plus appropriée pour maintenir la croissance économique, favoriser la réduction des excédents de la balance des paiements et contribuer de façon plus durable à la stabilité des prix.

2. France

L'expansion de la demande globale s'est encore poursuivie pendant l'été et l'automne. La croissance des exportations s'est même un peu accélérée, le recul des ventes aux pays de la zone franc, qui avait pesé sur l'ensemble des résultats, semblant avoir cessé. Au total, les exportations dépassaient de 10 %, au troisième trimestre, le niveau atteint un an plus tôt.

Les investissements ont continué d'augmenter, principalement en raison d'une pénurie de main-d'œuvre de plus en plus accentuée. Enfin, les dépenses de consommation des ménages ont encore progressé, par suite de la poussée continue des revenus, en particulier de la hausse rapide des salaires, la propension à l'épargne paraissant, par ailleurs, avoir légèrement diminué.

Il semble, par contre, que l'expansion de l'offre se soit temporairement ralentie. La production industrielle ne s'est accrue que de 1,1 % entre le second et le troisième trimestre; elle ne dépassait plus que de 4 % environ, pour la moyenne du troisième trimestre, le niveau atteint un an plus tôt. Les importations, dans l'ensemble ont à peine augmenté, la progression continue des achats de produits finis contrastant avec la réduction des importations de produits alimentaires et la stabilisation des achats de matières premières.

Le niveau général des prix s'est sensiblement élevé au cours des derniers mois : de juin à octobre,

les prix à la consommation ont augmenté de 3 %. Ce renchérissement a affecté non seulement les produits alimentaires, mais également les produits industriels, pour lesquels la tendance à la hausse paraît s'être quelque peu renforcée.

La balance des paiements courants a encore enregistré des excédents appréciables. Toutefois, en raison d'importants remboursements de dettes et du soutien apporté à la livre anglaise par le canal du Fonds monétaire international, les réserves en or et devises des institutions monétaires officielles n'ont augmenté que de 52 millions de dollars de fin juin à fin octobre.

Pour l'ensemble de l'année 1961, le taux de croissance de la production industrielle devrait, d'après l'indice de l'I.N.S.E.E., être de l'ordre de 6 %; quant au produit national brut, sa progression devrait atteindre environ 5 % en volume.

L'évolution de la conjoncture, en 1962, sera vraisemblablement caractérisée par un développement des exportations et par une atténuation très légère de la propension à investir des entrepreneurs; il y a également lieu de prévoir une forte progression des investissements des entreprises publiques, la poursuite de la hausse des salaires, ainsi qu'une augmentation des dépenses des ménages, qui sera vraisemblablement du même ordre de grandeur qu'en 1961. Il sera, par contre, assez difficile d'accroître le produit national brut de beaucoup

plus de 5 % en volume. La marge d'augmentation possible de la production pourrait, en effet, être à peu près limitée à ce chiffre, non pas tant en raison du manque de capacités de production, mais plutôt, par suite de la pénurie de main-d'œuvre. En 1962, l'action des autorités responsables de la politique conjoncturelle devra donc être orientée, en premier lieu, vers l'utilisation complète de toutes

les possibilités d'augmentation de l'offre, notamment en favorisant l'immigration et en stimulant les importations. Une réduction des excédents très importants de la balance des paiements courants, ainsi qu'une politique budgétaire qui éviterait de stimuler trop fortement la demande, contribueraient à maintenir sans tensions graves l'expansion de l'économie française.

3. Italie

Stimulée notamment par la demande extérieure et la consommation privée, l'expansion vigoureuse de l'économie italienne s'est poursuivie au troisième trimestre, et vraisemblablement jusqu'à la fin de l'année 1961, sans marquer de ralentissement réel.

Les exportations ont augmenté très nettement et ont dépassé de 17,9 % en valeur, au troisième trimestre, leur niveau de la période correspondante de l'année précédente; au cours du second trimestre, leur accroissement avait été de 7,3 %. Mais la demande intérieure, elle aussi, a continué de se développer; c'est le cas, en particulier, de la consommation privée, qui s'est accrue sous l'influence d'une augmentation sensible de l'emploi et des salaires. Quant aux investissements, s'ils demeurent très importants, leur développement a peut-être marqué un certain ralentissement.

La production a pu faire face sans difficulté à l'expansion de la demande. Au cours du troisième trimestre, la production industrielle a progressé de 8,3 % par rapport au niveau de la période correspondante de l'année précédente, alors que la progression avait été de 7,2 % au deuxième trimestre. Le rythme du développement des importations a toutefois faibli : de 12,4 % au deuxième trimestre, le taux d'accroissement, d'une année à l'autre, est tombé à 8,1 % au troisième trimestre.

Les prix sont restés à peu près stables : tandis que les prix de gros ont fléchi, le coût de la vie a continué d'enchérir légèrement.

Les exportations s'étant développées assez rapidement alors que les importations ne progres-

saient que modérément, le déficit de la balance commerciale s'est notablement réduit. Comme les recettes nettes provenant des échanges de services ont en même temps fortement augmenté, la balance des paiements courants sur la base des règlements s'est améliorée très sensiblement. En dépit d'une légère diminution des entrées nettes de capitaux, l'accroissement des réserves officielles d'or et de devises a pu atteindre 262 millions de dollars pour le troisième trimestre.

Bien que cette évolution ait favorisé la liquidité intérieure, certains phénomènes de tension, imputables à la forte demande de crédits, sont apparues sur les marchés monétaire et financier. Eu égard au fait que l'on vise à maintenir le développement des investissements au plus haut niveau possible, ces phénomènes pourraient bien poser un jour des problèmes de politique conjoncturelle. Pour les contrecarrer, la banque d'émission a déjà procédé à une adaptation de sa politique.

Au cours de l'année 1961, le produit national brut aura sans doute augmenté de plus de 6,5 % en volume, et la production industrielle d'environ 8,5 %. Les perspectives de croissance pour les premiers mois de 1962 sont également assez favorables. Par ailleurs, à en juger d'après les expériences antérieures, les mesures tarifaires et contingentaires prévues pour la fin de l'année 1961, dans le cadre de la réalisation progressive du marché commun, devraient exercer sur l'économie, et notamment sur les exportations et les investissements, une stimulation supplémentaire. Elles ne pourront avoir que des effets favorables, étant donné que l'expansion des investissements privés marque actuellement une légère tendance au ralentissement.

4. Pays-Bas

L'économie néerlandaise a encore été caractérisée, au cours des derniers mois, par un niveau d'activité élevé, bien que la production industrielle, en raison notamment de la réduction de la durée du travail, ait été légèrement inférieure à celle des premiers mois de l'année.

L'expansion de la demande s'est poursuivie, les investissements fixes demeurant l'élément le

plus dynamique de la demande globale. La consommation privée, en revanche, n'a guère progressé, tandis que les exportations semblent avoir amorcé une légère reprise.

La production industrielle, après avoir subi les effets de la réduction de la durée du travail, pourrait marquer une lente reprise d'ici la fin de l'année. Toutefois, pour l'ensemble de 1961, l'ac-

croissement de la production ne dépassera guère 2 %, tandis que le produit national brut augmenterait d'environ 2,5 % en volume.

La pénurie de main-d'œuvre est restée très aiguë et les réserves sont à présent complètement épuisées. Les importations n'ont que faiblement progressé, mais cette évolution passagère paraît due essentiellement au processus de déstockage enregistré pour les matières premières et les produits demi-finis.

Le niveau intérieur des prix s'est légèrement élevé, reflétant les tensions entre l'offre et la demande ainsi que la hausse des coûts de production, qui est surtout imputable à la réduction accélérée de la durée du travail.

La balance commerciale s'est améliorée, abstraction faite des facteurs saisonniers; la tendance à la détérioration paraît ainsi arrêtée, au moins temporairement.

Cette évolution de la conjoncture devrait se poursuivre pendant le premier semestre de 1962,

encore que le rythme de progression de la demande puisse marquer un léger ralentissement. La demande d'investissements demeure fortement stimulée, surtout par la pénurie de main-d'œuvre. La demande des ménages devrait se renforcer, en raison de la révision de la plupart des conventions collectives. Mais il n'est pas encore certain que l'équilibre entre l'offre et la demande puisse être réalisé sans tensions.

Le gouvernement dispose, il est vrai, de plusieurs instruments pour freiner directement les hausses de prix que pourrait entraîner cette évolution. Il convient de mentionner, à ce propos, le récent décret sur la fixation des marges bénéficiaires pour les biens importés.

Toutefois, il reste important de limiter l'augmentation des salaires aux progrès de la productivité et de combattre les tensions de prix par une augmentation de l'offre, notamment en recourant à des mesures susceptibles de remédier à la pénurie de main-d'œuvre et de stimuler la productivité.

5. Union économique belgo-luxembourgeoise

BELGIQUE

L'expansion de la demande s'est poursuivie au cours des derniers mois. Les exportations, en particulier, ont accusé une reprise : au troisième trimestre, elles dépassaient de plus de 9 %, en valeur, celles de la même période de l'année précédente. La progression des investissements a également persisté, mais son rythme paraît s'être légèrement ralenti. Enfin, le développement de l'emploi, certains ajustements de salaires, et aussi, semble-t-il, l'augmentation de la durée du travail, ont provoqué un accroissement modéré de la consommation.

Cette évolution de la demande a entraîné une notable augmentation de la production. Le taux de croissance de la production industrielle a toutefois marqué un léger ralentissement : après avoir atteint 7 % au second trimestre, il était de 5,5 % au troisième. Il en est de même des importations : au troisième trimestre, celles-ci n'ont plus dépassé que de 3,3 % en valeur le niveau de la période correspondante de 1960, alors que l'augmentation avait encore été de 8,5 % au premier semestre.

Les prix n'ont guère varié. Au troisième trimestre, les prix de détail ne se situaient qu'à 1,7 % au-dessus de leur niveau du troisième trimestre de 1960.

La balance commerciale s'est encore légèrement améliorée du second au troisième trimestre. Le déficit de 1,5 milliard de francs belges demeure néanmoins relativement élevé. Les réserves nettes d'or et de devises des autorités monétaires, après avoir baissé au cours des mois précédents, ont enregistré une hausse sensible au troisième trimestre, en raison notamment d'opérations de consolidation des dettes extérieures à court terme de l'État.

Pour l'ensemble de l'année 1961, et pour autant que les tendances conjoncturelles ne se soient pas sensiblement modifiées au cours des tout derniers mois, on peut escompter une augmentation de 4 % de la production industrielle et de 3 à 4 % du produit national en volume.

Les perspectives d'évolution pour la première moitié de 1962 laissent entrevoir une poursuite de l'expansion, dont le rythme devrait cependant marquer un certain ralentissement, cette évolution serait en premier lieu imputable à la situation moins favorable des marchés extérieurs. Aussi semble-t-il d'autant plus important de poursuivre les efforts entrepris ou envisagés pour encourager et accroître les investissements à l'intérieur du pays, afin de maintenir le taux de croissance économique et d'améliorer encore la capacité concurrentielle.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

L'expansion conjoncturelle de l'économie luxembourgeoise s'est poursuivie au troisième trimestre. Les carnets de commandes de l'industrie sidérurgique ont cependant reflété la faiblesse accrue des marchés d'exportation. Bien que la situation se soit légèrement améliorée au mois d'octobre, l'expansion de la production se sera probablement ralentie au cours des derniers mois de 1961.

Si le taux d'accroissement de la production industrielle globale était encore, au troisième trimestre, de 3,8 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente, la progression n'était plus que de 2 % en octobre. Pour l'ensemble de l'année, l'augmentation de la production industrielle atteindrait environ 3,5 %, et celle du produit national brut serait du même ordre.

L'évolution future des investissements intérieurs — surtout dans le secteur public — et de la consommation se présente dans une perspective assez favorable. C'est néanmoins la conjoncture du marché de l'acier qui déterminera de façon décisive le maintien ou l'arrêt momentané de la croissance du produit national. Compte tenu du niveau de vie élevé atteint au Luxembourg, la perspective d'un tel arrêt ne serait pas trop sombre, d'autant plus que l'expérience montre qu'à de pareilles périodes de stagnation succède assez rapidement un nouvel essor. Si toutefois l'activité économique devait subir un ralentissement trop marqué, les pouvoirs publics disposeraient d'une marge de manœuvre leur permettant de stimuler l'activité dans une certaine mesure. Ainsi l'excellente situation du Trésor et l'existence de réserves financières permettraient-elles la mise en œuvre rapide des programmes d'investissements publics déjà préparés.

III — LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1962

L'indice de la *production industrielle* de la Communauté, établi par l'Office statistique des Communautés européennes, n'a progressé que faiblement au troisième trimestre. Corrigé des variations saisonnières, il n'a augmenté que de 0,5 % par rapport au deuxième trimestre, alors que les taux d'accroissement correspondants étaient encore de 2 % et de 1 % pour les deux trimestres antérieurs. Par rapport à la même période de l'année précédente, l'augmentation n'a été que de 4,4 % au lieu de 8 % et 7 % respectivement aux premier et deuxième trimestres. Ce fléchissement est, en grande partie, imputable à l'évolution de la production dans la république fédérale d'Allemagne et en France, où les taux d'accroissement, d'une année à l'autre, ont été, au troisième trimestre, inférieurs de moitié à ceux du second trimestre.

Dans certaines branches, le ralentissement de la croissance de la production industrielle est encore dû, en partie, à l'insuffisance des capacités de production et à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée; il tient également à des facteurs particuliers, tels que la réduction de la durée du travail, la tendance à la prolongation des congés, l'apparition de nouveaux modèles sur le marché de l'automobile ainsi que certains aménagements fiscaux.

Cependant, des facteurs d'ordre conjoncturel liés à l'évolution de la demande ont aussi contribué à freiner l'expansion de la production ou même à provoquer des contractions. Tel est notamment le cas pour certaines industries de base, où le montant

des commandes reçues est demeuré inférieur à celui des ventes, ainsi que pour diverses branches de l'industrie textile. Enfin, quelques secteurs, tels que les charbonnages et les chantiers navals, ont encore été caractérisés par des déficiences d'ordre structurel.

Il semble que le développement de la production industrielle n'ait guère varié au quatrième trimestre; une légère reprise pourrait toutefois s'être manifestée.

Le ralentissement de la production de *l'industrie transformatrice des métaux* a été moins marqué que celui de la production industrielle globale. En effet, les secteurs importants de l'industrie des biens d'équipement, la construction mécanique et la construction électrique en particulier, ont enregistré une nette progression, en dépit de la persistance des pénuries de main-d'œuvre dans quelques pays, les carnets de commandes demeurant, par ailleurs, bien remplis.

Au premier trimestre de 1962, le taux d'accroissement de la production industrielle par rapport à l'année précédente pourrait être de l'ordre de 4 à 5 % et celui de l'industrie transformatrice des métaux de 5 % environ. Ces prévisions reposent sur l'hypothèse que l'augmentation de la demande globale ne sera pas sensiblement inférieure à celle du deuxième semestre et que, dans certains secteurs, le développement de la production sera encore freiné par les facteurs de l'offre.

TABLEAU 1
Production industrielle de la Communauté

Année ou trimestre	Production industrielle ⁽¹⁾			Production de l'industrie transformatrice des métaux	
	Indice brut		Indice désaisonnalisé ⁽²⁾	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	1958 = 100		
1956	92	8		90	11
1957	97	5		95	5
1958	100	3		100	5
1959	107	7		106	6
1960	121	13		120	13
1961 ⁽⁴⁾	128	6		128	7
1959					
I	102	2	102	103	2
II	110	6	105	111	6
III	101	7	109	97	7
IV	118	13	114	119	14
1960					
I	118	15	117	117	14
II	124	13	119	127	14
III	114	12	121	110	13
IV	127	8	124	126	6
1961					
I	127	8	126	127	8
II	133	7	127	136	7
III ⁽³⁾	119	4	128	116	5
IV ⁽⁴⁾	134	5-6	129-130	134	6
1962					
I ⁽⁴⁾	132,5-133,5	4-5	131-132	133	5

⁽¹⁾ A l'exclusion de la construction, des industries alimentaires, boissons et tabacs.

⁽²⁾ Tendance approximative de la production industrielle.

⁽³⁾ Chiffres provisoires.

⁽⁴⁾ Estimations.

A — Industrie automobile

Comme au premier semestre, la production de voitures particulières dans la Communauté n'a, dans l'ensemble, pas augmenté au troisième trimestre, par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Si une très légère reprise s'est manifestée au début de l'automne, elle semble avoir été un peu plus faible que prévu. Ainsi, l'Italie est-elle le seul pays de la Communauté où l'industrie automobile demeure en nette expansion, la demande intérieure et les exportations ayant encore sensiblement progressé. En France, par contre, la production automobile a été, au troisième trimestre, inférieure de 15 % à celle de la période correspondante de 1960. Cette diminution tient cependant essentiellement à des facteurs techniques : la mise en route de la fabrication de nouveaux modèles. Le fléchissement des exportations observé

encore durant le premier trimestre ne s'est plus manifesté au cours des derniers mois, et le nombre des immatriculations de voitures particulières a continué d'augmenter sensiblement. Dans la république fédérale d'Allemagne, on a observé un net affaiblissement de la progression des exportations et de la demande intérieure, l'attitude hésitante des consommateurs étant cependant imputable, en majeure partie, à l'attente de nouveaux modèles.

Il y a lieu d'escompter, pour les premiers mois de 1962, une certaine reprise de l'expansion. Les répercussions dues aux changements de modèles et qui avaient freiné la production globale ne se feront plus sentir; en outre, la demande intérieure se raffermira certainement. Dans ces conditions, il y a lieu de prévoir que la moyenne mensuelle de la production de voitures particulières pourrait

atteindre 333.000 unités environ au premier trimestre de 1962, soit un accroissement de 5 % par rapport à la période correspondante de 1961.

La production de véhicules utilitaires a encore été caractérisée par une légère tendance au fléchissement. D'une part, dans l'ensemble de la Communauté, les commandes enregistrées pour le marché intérieur n'ont plus guère progressé, en raison notamment de l'incertitude qui régnait dans la république fédérale d'Allemagne en ce qui concerne la nouvelle réglementation applicable en matière de transports routiers de marchandises. D'autre part, les exportations françaises vers la zone franc tendent encore à diminuer et le développement des ventes à l'étranger de la république

fédérale d'Allemagne s'est considérablement ralenti.

Les investissements sous forme de matériel de transport ne semblent pas devoir progresser au cours des premiers mois de 1962, compte tenu des perspectives conjoncturelles générales, et notamment de la croissance assez faible de la production industrielle. Bien que la nouvelle réglementation des transports routiers soit définitivement établie dans la république fédérale d'Allemagne, la moyenne mensuelle de la production de véhicules utilitaires de la Communauté ne sera guère supérieure, au premier trimestre de 1962, à 41.000 unités, soit une diminution de 4 % par rapport au premier trimestre de 1961.

TABLEAU 2

Production de véhicules automobiles ⁽¹⁾

(moyennes mensuelles)

Année ou trimestre	Voitures particulières et commerciales		Véhicules utilitaires (tracteurs exclus)	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1958	220,4	—	31,6	—
1959	258,8	17	33,4	6
1960	300,3	16	38,5	15
I	313,0	30	39,0	24
II	325,0	20	38,2	13
III	261,6	15	32,9	10
IV	301,5	3	43,6	15
1961				
I	316,7	1	42,5	9
II	325,9	0	39,1	2
III ⁽²⁾	262	0	32	— 2
IV ⁽³⁾	315	5	41	— 6
1962				
I ⁽³⁾	333	5	41	— 4

⁽¹⁾ Par suite de l'établissement, sur de nouvelles bases, de la statistique de la production, le taux de croissance n'est pas disponible pour 1958.

⁽²⁾ Chiffres provisoires.

⁽³⁾ Prévisions.

B — Construction mécanique

Dans la construction mécanique, la production a encore accusé des progrès très importants au cours des derniers mois. Ceux-ci ont été particulièrement sensibles en Belgique, en France et en Italie, où la demande d'investissements est, jusqu'à présent, demeurée très vive et où, dans l'ensemble, les possibilités d'expansion de l'offre sont encore assez satisfaisantes, en dépit de certaines pénuries de main-d'œuvre qualifiée. Dans la république fédérale d'Allemagne, en revanche, l'expansion a été moins marquée, principalement en raison du manque de capacités de production et de main-d'œuvre. Cependant, la tendance à l'affaiblissement du rythme d'inscriptions de commandes nouvelles, apparue vers le milieu de l'année, s'est accentuée au cours des derniers mois. En septembre, les livraisons du secteur de la construction

mécanique ont même été supérieures aux inscriptions de commandes, et les carnets se sont quelque peu dégarnis, encore que leur volume demeure très important. Aux Pays-Bas également, une certaine détente semble caractériser la demande de produits de construction mécanique.

Les perspectives concernant la production de ce secteur au cours des premiers mois de 1962 laissent entrevoir un certain ralentissement de la croissance dans l'ensemble de la Communauté, principalement en raison de l'évolution de la demande d'investissements des entreprises. En outre, dans la république fédérale d'Allemagne, l'élasticité de la production pourrait se trouver quelque peu réduite par le raccourcissement de la durée du travail qu'entraînera probablement la révision, au début de 1962, des conventions collectives dans l'industrie transformatrice des métaux.

TABLEAU 3

Production de l'industrie des constructions mécaniques ⁽¹⁾

Année ou trimestre	R.F. d'Allemagne		Belgique ⁽²⁾		France		Italie	
	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente	Indice (1958 = 100)	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	96	—	103	—	82	—	—	—
1957	99	3	106	3	93	13	98	—
1958	100	1	100	— 6	100	8	100	2
1959	105	5	101	1	93	— 7	111	11
1960	119	13	117	16	96	3	136	23
1959								
I	94	— 4	90	— 9	92	— 10	107	8
II	104	5	98	— 5	98	— 6	113	8
III	105	5	97	4	83	— 7	102	9
IV	116	12	118	11	100	— 5	123	17
1960								
I	111	18	113	26	95	3	126	18
II	116	12	124	27	99	1	143	27
III	119	13	113	17	87	5	128	25
IV	132	14	121	3	107	7	147	20
1961								
I	126	14	116	3	101	7	153	21
II	128	10	149	20	109	10	159	11
III ⁽³⁾	126	7					145	13

⁽¹⁾ A l'exclusion des machines électriques et des moyens de transport.⁽²⁾ Chiffres de production calculés sur la base des livraisons.⁽³⁾ Estimations.

C — Construction navale

L'arrêt du fléchissement d'activité dans la construction navale, qui avait déjà été observé au second trimestre dans la Communauté, s'est confirmé au troisième trimestre. En effet, à la fin de septembre 1961, le tonnage global des navires en construction n'était guère inférieur à celui de la fin du mois de juin et il était même légèrement supérieur à celui de la fin du mois de mars. Cependant, la stabilité du niveau du tonnage en construction au cours du troisième trimestre n'a été atteinte que par une diminution simultanée du tonnage des navires achevés et du tonnage mis sur cale.

L'évolution de la construction navale au cours des prochains mois présente plusieurs éléments d'incertitude. Si les perspectives de mise en chantier sont relativement satisfaisantes pour les cargos, elles sont plus incertaines pour les pétroliers, étant donné l'allure encore hésitante de la demande de transport et la position concurrentielle apparemment assez faible des chantiers navals de la Communauté pour ce type de navires.

De janvier à juin 1961, la flotte pétrolière mondiale a augmenté de plus de 1,6 million de tonnes,

ce qui représente un accroissement considérable par rapport au semestre précédent. Or, ni la progression de la consommation de produits pétroliers, ni l'allongement des parcours lié à l'établissement de nouvelles relations commerciales ne semblent suffisants pour justifier une nouvelle extension d'une flotte qui est déjà trop importante par rapport aux besoins de transport.

Le développement de la flotte pétrolière pourrait s'expliquer essentiellement par les efforts de modernisation, qui se traduisent par une augmentation de la capacité et de la vitesse des navires permettant de réaliser une économie sur le coût de transport. Dans ces conditions, il n'est pas exclu que les commandes de pétroliers se maintiennent au moins à leur niveau actuel, encore que les chantiers navals de la Communauté n'aient, jusqu'à présent, bénéficié que dans une faible mesure du raffermissement de la demande sur le plan mondial.

Compte tenu de ces perspectives, le tonnage global des navires en construction dans la Communauté sera sans doute, à la fin du premier trimestre de 1962, quelque peu inférieur ou tout au plus égal à celui de la fin du premier trimestre de 1961.

TABLEAU 4
Construction navale
 (Navires de mer en cours de construction)

Situation à la fin de l'année ou du trimestre	En milliers de tonnes	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	2.693	20
1957	3.177	18
1958	3.509	10
1959	3.167	— 10
1960	2.976	— 6
1959		
I	3.404	2
II	3.435	0
III	3.367	— 6
IV	3.167	— 10
1960		
I	3.170	— 7
II	3.101	— 10
III	3.102	— 8
IV	2.976	— 6
1961		
I	2.768	— 13
II	2.843	— 8
III	2.783	— 10
IV ⁽¹⁾	2.610 — 2.780	— 12 à — 7
1962		
I ⁽¹⁾	2.590 — 2.760	— 6 à — 0

⁽¹⁾ Estimations.

Source : "Lloyd's Register of Shipping".

D — Bâtiment

Dans l'ensemble de la Communauté, l'activité dans l'industrie de la construction a encore été, au troisième trimestre de 1961, supérieure à celle de la période correspondante de l'année précédente. Cependant, cette évolution est due, en grande partie, à l'expansion de l'activité dans le secteur des travaux publics et des constructions industrielles. En effet, le nombre des logements achevés dans la Communauté a été, au troisième trimestre, légèrement inférieur à celui de l'année précédente.

Cette diminution qui ne permet cependant pas de conclure à un recul de la production par rapport à la même période de 1960, le volume des travaux en cours ayant augmenté, est, dans une large mesure, imputable à la pénurie persistante de main-d'œuvre, particulièrement marquée dans la république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas. Aussi le gouvernement néerlandais a-t-il pris de nouvelles mesures pour freiner la demande.

Dans le secteur du logement, la demande continue de se développer. Au troisième trimestre, le

ralentissement de la progression du nombre des permis de construire, par rapport à la période correspondante de l'année précédente, ne permet pas de conclure à un renversement de la tendance; il tient plutôt au niveau exceptionnellement élevé atteint en France, au troisième trimestre de 1960. En revanche, l'évolution du nombre des permis de construire dans d'autres branches du bâtiment, en particulier celui des constructions industrielles et commerciales, indique une tendance au ralentissement du rythme d'accroissement de la demande, qui reflète l'affaiblissement de la propension à investir observé actuellement dans plusieurs pays membres.

Dans l'ensemble, compte tenu des travaux en chantier et des commandes passées, la production de l'industrie de la construction pourrait toutefois augmenter encore au cours des prochains mois. Le ralentissement de la demande enregistré dans certaines branches n'atténuera pas sensiblement les tensions qui subsistent dans le secteur de la construction, les possibilités de recrutement de main-d'œuvre étant extrêmement limitées.

TABLEAU 5

Logements ⁽¹⁾

Année ou trimestre	Logements achevés		Autorisations de construire	
	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente	En milliers	Variations en % par rapport à l'année précédente
1956	1.055	11	1.253	1
1957	1.119	6	1.282	2
1958	1.101	— 2	1.270	— 1
1959	1.199	9	1.350	6
1960	1.177	— 2	1.355	0
1959				
I	199	8	288	6
II	232	14	375	13
III	279	8	337	0
IV	489	20	350	9
1960				
I	192	— 3	292	2
II	238	2	342	— 9
III	274	— 2	359	7
IV	473	— 4	362	3
1961				
I	205	7	319	9
II	242	2	390	14
III ⁽²⁾	269	— 2	364	1

(¹) Sarre incluse à partir de 1958, pour les logements achevés, et à partir de 1957, pour les autorisations de construire.

(²) Chiffres provisoires.

Source : Office statistique des Communautés européennes et statistiques nationales.

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

PROGRAMMES PRÉVISIONNELS POUR LE PREMIER TRIMESTRE DE 1962

Les programmes prévisionnels de caractère indicatif portant sur la production, la consommation, l'exportation et l'importation de charbon et d'acier, établis conformément à l'article 46 du traité pour le premier trimestre 1962, sont précédés de considérations touchant l'évolution générale de la conjoncture dans les pays de la Communauté, publiées dans ce même numéro du *Journal officiel des Communautés européennes*.

Conformément à la répartition des tâches intervenue entre les exécutifs européens, la Haute Autorité participe aux études conjoncturelles dont la Commission de la Communauté économique européenne a la charge.

1 — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « CHARBON »

L'établissement des chiffres prévisionnels est basé sur les hypothèses suivantes concernant l'activité industrielle, le chômage dans les mines, le mouvement des stocks chez les consommateurs et les conditions de climat :

1. Un accroissement de l'indice de la production industrielle de 4 à 5 % par rapport au premier trimestre 1961.
2. Les chiffres de production supposent qu'aucun chômage ne sera introduit dans les charbonnages durant le trimestre.
3. En ce qui concerne les stocks distribués, on suppose pour la houille que les consommateurs pratiqueront un déstockage saisonnier de 1,45 million de tonnes. Pour le coke

de four, les stocks de l'industrie sidérurgique baisseraient de 150.000 tonnes.

4. Des conditions climatiques, hydrauliques et température, moyennes.

Situation générale

Les prévisions pour le premier trimestre 1962 font ressortir une détérioration de la situation par rapport à 1961. Durant cette dernière année, les disponibilités équilibraient la demande, la réduction des stocks à la production étant équivalente aux tonnages non produits par chômage. Au début de 1962, en revanche, un excédent des disponibilités provoquera un relèvement du niveau

déjà élevé des stocks à la production. Cette détérioration s'explique par un ralentissement dans le rythme d'expansion industrielle et surtout par la baisse attendue de l'activité de l'industrie sidérurgique.

Dans le cas présent, la comparaison habituelle avec le trimestre correspondant de l'année précédente est faussée du fait des grèves de janvier 1961 en Belgique qui ont provoqué une sous-production comme une sous-consommation.

La demande totale interne de houille de la Communauté, consommation à la mine comprise, au lieu d'être égale à celle du premier trimestre 1961, comme le laisse supposer la simple comparaison des chiffres, serait en réalité en baisse d'autant plus que la carbonisation est artificiellement soutenue pour satisfaire la demande en gaz. Le niveau de la production de houille ne serait que peu modifié et les exportations vers les pays tiers resteraient sans changement. A l'importation, on se trouve devant une augmentation de 1,2 million de tonnes sur le premier trimestre 1961.

Dans ces conditions, le bilan fait apparaître un stockage de 1,0 million de tonnes pour la houille et de 0,8 million de tonnes pour le coke de four. Cette notion d'excédent est valable pour l'ensemble de la Communauté, mais la situation se présente sous des formes différentes selon les pays membres, l'excédent se trouvant en totalité en république fédérale d'Allemagne alors que pour les autres pays il y aurait équilibre ou même déstockage comme en Belgique et en France.

A la fin mars 1962, les stocks à la production s'élèveront ainsi à 26,3 millions de tonnes de houille et à 7,2 millions de tonnes de coke de four, soit au total 36 millions de tonnes équivalent houille.

On trouvera ci-après des renseignements plus détaillés sur les principaux postes du bilan charbonnier.

Consommation de houille

L'allure de la carbonisation est semblable à celle connue en 1961. Cette allure est toutefois soutenue à un niveau plus élevé que le nécessiteraient les besoins en coke pour une double raison : la préférence apportée à un stockage du coke plutôt qu'à un stockage de charbons à coke qui se détériorent plus facilement et assurer l'équilibre du bilan gaz. Les centrales électriques, publiques

et minières, restent maintenant le seul poste en expansion. Avec l'hypothèse d'une hydraulicité moyenne, l'augmentation de la demande de charbon dans ce secteur est de 10,4 % mais avec une consommation réelle en augmentation de 14,6 %, un certain déstockage étant prévu.

Pour les autres secteurs de consommation, la tendance à la baisse connue en 1961 se poursuit à des degrés divers selon le secteur considéré. Il faut seulement signaler la fermeté du marché « foyers domestiques » pour lequel on prévoit, en hypothèse climatique moyenne, un tonnage un peu supérieur à celui du premier trimestre 1961.

Au total, la demande de houille s'élèverait à 62,8 millions de tonnes, dont 7,8 pour la consommation à la mine, soit pratiquement les mêmes tonnages qu'au premier trimestre 1961.

Exportations de houille et de coke de four

Les prévisions d'exportation vers les pays tiers restent dans la moyenne connue en 1961, soit 0,9 million de tonnes pour la houille comme pour le coke de four.

Importations de houille

Les importations de houille en provenance des pays tiers avec 5,4 millions de tonnes sont en accroissement de 1,2 million de tonnes sur celles du premier trimestre 1961.

Pour tous les pays membres, la tendance est à l'augmentation, en particulier en république fédérale d'Allemagne par suite de livraisons au début de 1961 au-dessous de la moyenne du contingent annuel. De plus, des tonnages supplémentaires d'antracite en provenance des U.S.A. viendront en dehors du contingent pour ravitailler les troupes américaines stationnées en République fédérale, autrefois servies en coke par les charbonnages allemands.

Production de houille

Pour l'ensemble de la C.E.C.A., les prévisions se présentent, avec 59 millions de tonnes, en diminution de 0,8 million de tonnes sur les tonnages qui auraient été réalisés sans chômage au premier trimestre 1961. Si l'on tient compte des 600.000 tonnes non produites par les grèves belges, de janvier

TABLEAU 1

Importations de houille en provenance des pays tiers

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions	
	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	4 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962
Allemagne (R.F.)					
U.S.A.	969	1.096	1.189	1.500	1.700
Autres	223	256	242	280	240
Belgique					
U.S.A.	122	157	184	220	220
Autres	33	45	48	40	40
France					
U.S.A.	180	124	131	220	200
Autres	333	527	471	520	520
Italie					
U.S.A.	984	1.249	1.234	1.350	1.150
Autres	598	406	553	500	500
Luxembourg					
U.S.A.	—	—	—	—	—
Autres	—	—	—	—	—
Pays-Bas					
U.S.A.	471	406	419	450	500
Autres	302	388	375	450	370
Communauté					
U.S.A.	2.726	3.132	3.157	3.740	3.770
Autres	1.490	1.622	1.689	1.790	1.670
Total	4.216	4.654	4.846	5.530	5.440

TABLEAU 2

Production de houille dans la Communauté

(en milliers de tonnes)

Pays	Réalizations			Prévisions
	1 ^{er} trimestre 1961	2 ^e trimestre 1961	3 ^e trimestre 1961	1 ^{er} trimestre 1962
Allemagne (R.F.)				
Production	36.515	35.706	34.273	36.400
Chômage	—	43	31	—
Belgique				
Production	5.283	5.741	4.956	5.660
Chômage	316	352	105	—
France				
Production	14.076	12.994	11.643	13.640
Chômage	35	155	70	—
Italie				
Production	168	193	214	190
Chômage	—	—	—	—
Pays-Bas				
Production	3.431	3.155	2.933	3.130
Chômage	—	—	—	—
Communauté				
Production	59.473	57.787	54.019	59.020
Chômage	351	550	206	—

1961, la réduction serait portée à 1,4 million de tonnes se répartissant inégalement entre les producteurs. Les pourcentages de réduction seraient en effet de 0,3 % pour l'Allemagne, 9 % pour la Belgique, 8,7 % pour les Pays-Bas et 3,3 % pour la France.

Les prévisions pour le premier trimestre 1962 ne supposent pas de chômage, sauf sous forme limitée dans quelques mines du Centre-Midi de la France. Malgré les difficultés d'écoulement envisagées pour d'autres charbonnages, il n'est pas possible à l'heure actuelle d'indiquer si ceux-ci devront introduire du chômage durant la période considérée.

Le rendement moyen dans la Communauté s'élèverait de 5 % d'une année sur l'autre, soit un taux un peu inférieur à celui de 8 % connu en 1961. Une réduction des effectifs de 6 %, répartie inégalement selon les charbonnages, pose toujours de sérieux problèmes de recrutement.

Stocks de houille à la mine

L'accroissement indiqué de 1,0 million de tonnes des stocks de houille à la production pour l'ensemble de la Communauté est dû à la situation en république fédérale d'Allemagne où l'on s'attend à un

TABLEAU 3

Approvisionnements et besoins en combustibles solides de la Communauté

(en milliers de tonnes)

	Houille et agglomérés de houille	Coke de four	Briquettes et semi-coke de lignite
1. Production	59.020	18.400	4.080
2. Brai pour agglomération + correction pour bas produits	240		
3. Consommation propre	6.540	680	190
4. Livraisons au personnel	1.300	140	90
5. Stocks à la production au début du trimestre	25.300	6.400	—
6. Disponibilités de la production courante (1+2-3-4)	51.420	17.580	3.800
7. Importations en provenance des pays tiers			
a) autres pays que les U.S.A.	1.670	—	1.150
b) U.S.A.	3.770	—	—
c) Total	5.440	—	1.150
8. Disponibilités de la production courante et des importations (6 + 7c)	56.860	17.580	4.950
9. Demande intérieure dont :	54.980	15.820	4.860
a) cokeries	24.300		
b) usines à gaz	2.090		
c) centrales électriques	7.330		
d) industrie sidérurgique	900	11.550	170
e) autres industries	8.290	1.970	700
f) chemins de fer	2.590		
g) foyers domestiques + artisanat	8.330	2.040	3.640
10. Exportations	870	920	90
11. Besoins totaux	55.850	16.740	4.950
12. Stocks à la production fin du trimestre (5+8-11)	26.310	7.240	—

Au premier trimestre 1961, les réalisations houille et agglomérés ont été de 59.473.000 tonnes pour la production, de 52.005.000 tonnes pour les disponibilités de la production courante (6) et de 55.663.000 tonnes pour les besoins totaux (11).

stockage de 1,6 million de tonnes alors que les producteurs en Belgique et en France déstockeraient respectivement de 0,2 et 0,4 million de tonnes.

Coke de four

La demande intérieure totale de coke de four avec 16,6 millions de tonnes serait inférieure à celle du premier trimestre 1961, écart qui devrait être accru des tonnages de coke non consommés en Belgique pendant la grève de janvier 1961. Les besoins de l'industrie sidérurgique sont réduits à 11,55 millions de tonnes, soit une chute de 0,95 mil-

lion de tonnes par rapport à l'année précédente, alors que pour le secteur « foyers domestiques » le niveau de la demande resterait le même.

La politique suivie pour la production de coke conduit à un relèvement du niveau des stocks de coke à la production qui, avec l'augmentation prévue de 0,8 million de tonnes atteindraient 7,2 millions de tonnes à fin mars 1962.

On trouve page 99, tableau 3, les bilans prévisionnels pour le premier trimestre 1962, concernant la houille et les agglomérés de houille, le coke de four ainsi que les briquettes et le semi-coke de lignite.

II — PROGRAMME PRÉVISIONNEL « SIDÉRURGIE »

L'évolution probable du marché de l'acier au début de 1962 se placera sous le signe d'une évolution économique ainsi caractérisée : l'accroissement de la production industrielle s'est ralenti au cours de l'année 1961; la reprise saisonnière s'est toutefois fait sentir en automne; les phénomènes de déstockage continueront et l'acier n'est ici pas seul en cause; on s'attend cependant dans la première partie de 1962 à une conjoncture économique qui, bien que moins active qu'en 1961, ne serait pas défavorable.

La production d'acier dont les fluctuations sont toujours beaucoup plus accentuées que celles de la production industrielle globale s'est, au cours des derniers mois, ajustée au nouvel équilibre entre l'offre et la demande. Cet équilibre se caractérise par une demande intérieure moindre que la consommation réelle par suite du mouvement de réduction des stocks. Sur les marchés extérieurs, la conjoncture mondiale relativement bonne exerce une influence favorable sur la demande d'acier, et les exportations ont tendance à augmenter.

A — Acier

Les carnets de commande sont légèrement supérieurs à deux mois de livraison. Même si pour des raisons de livraisons rapides certaines baisses venaient encore à se manifester pour tel ou tel produit, dans l'ensemble la réduction encore possible ne saurait être que faible. Aussi les *livraisons dans le marché commun* ne peuvent-elles que s'adapter aux commandes nouvelles reçues. Si le niveau d'octobre et novembre des rentrées de commandes en provenance du marché commun était à peu près conservé dans les prochains mois, la production

d'acier brut nécessaire pour les satisfaire serait de 13,6 millions de tonnes.

Les *importations* baisseront vraisemblablement pour un certain nombre de produits, notamment de demi-produits, bien que l'existence de contrats à long terme ne leur permette pas de s'adapter aussi rapidement au nouvel équilibre du marché. Par contre les importations de coils, notamment pour travail à façon, continueront à augmenter. En retenant 0,6 million de tonnes d'importations ⁽¹⁾ au premier trimestre 1962 contre 0,62 million de tonnes pour chacun des deux premiers trimestres 1961, la *consommation apparente* d'acier dans la Communauté s'élèverait à 14,2 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre 16,2 millions de tonnes au premier trimestre 1961. La consommation réelle augmenterait par contre légèrement, de sorte que cette importante différence est due entièrement aux mouvements des stocks. Le premier trimestre 1961 a connu une production d'acier excessive qui a conduit à une augmentation des stocks chez les utilisateurs et marqué le début d'une réduction dans le rythme de passation des commandes nouvelles, en vue d'un déstockage. A l'inverse, la production du premier trimestre 1962 serait amputée par suite du déstockage d'un montant d'environ 1 million de tonnes en équivalent d'acier brut.

Compte tenu de la conjoncture assez favorable sur le marché mondial et des importantes commandes déjà enregistrées en octobre et novembre, les *exportations* de la Communauté vers les pays tiers pourraient atteindre au premier trimestre 1962 3,8 millions de tonnes ⁽¹⁾ contre vraisemblablement 3,5 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961.

⁽¹⁾ En équivalent d'acier brut.

La *production d'acier brut* nécessaire s'élèverait alors à 17,4 millions de tonnes au premier trimestre 1962 contre une production de 17,7 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961 et un maximum de 18,8 millions de tonnes atteint au premier tri-

mestre de la même année. Suivant les commandes que leur sidérurgie reçoit, la production dans les différents pays de la Communauté pourrait être approximativement la suivante :

Production d'acier brut

(en millions de tonnes)

Pays	1960				1961				1962
	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	4 ^e trimestre ⁽¹⁾	1 ^{er} trimestre ⁽²⁾
Allemagne	8,53	8,16	8,88	8,53	8,83	8,44	8,41	7,77	7,6
Belgique	1,82	1,83	1,86	1,68	1,43	1,94	1,84	1,77	1,75
France	4,33	4,31	4,08	4,58	4,68	4,47	4,07	4,36	4,2
Italie	2,03	2,09	1,99	2,12	2,23	2,29	2,24	2,35	2,4
Luxembourg	1,03	1,00	1,03	1,02	1,03	1,05	1,06	0,98	0,95
Pays-Bas	0,48	0,48	0,48	0,51	0,53	0,50	0,47	0,47	0,5
Communauté	18,22	17,86	18,31	18,61	18,77	18,69	18,09	17,70	17,4

⁽¹⁾ Novembre et décembre : chiffres provisoires.

⁽²⁾ Prévision.

B — Fonte

Malgré le ralentissement du rythme de production d'acier, la *mise de fonte dans les aciéries* n'augmente que légèrement de sorte que les besoins de celle-ci ne s'élèveraient, pour la production d'acier envisagée, qu'à 12,15 millions de tonnes.

Les *besoins pour les fonderies de fonte* auront tendance à baisser du fait que la conjoncture industrielle se stabilise et que la ferraille est largement disponible. On retiendra 0,95 million de tonnes contre 1,03 million de tonnes pour chacun des deux premiers trimestres de 1961.

Les *importations nettes* ont atteint 0,14 et 0,13 million de tonnes au cours du premier et du deuxième trimestre 1961. On supposera qu'étant donné les capacités de production disponibles dans la Communauté, elles pourraient se réduire à 0,1 million de tonnes au premier trimestre 1962.

Pour des stocks de fonte qui resteraient stables, la *production de fonte* nécessaire atteindrait alors 13,0 millions de tonnes, contre 13,37 millions de tonnes au quatrième trimestre 1961 et un record de 13,97 au deuxième trimestre de la même année.

C — Coke

La mise au mille de coke dans les hauts fourneaux a baissé de 874 kg au troisième trimestre 1960 à 855 kg au troisième trimestre 1961. Au début de 1962, le ralentissement d'allure dans la produc-

tion de fonte et, par suite, une augmentation de la consommation spécifique d'agglomérés plus rapide qu'auraient permis, à conjoncture égale, les mises en service, elles-mêmes déjà très importantes, d'installations nouvelles, conduiront vraisemblablement à une baisse assez sensible de la mise au mille de coke dans les hauts fourneaux.

En comptant avec 835 kg par tonne de fonte contre 866 kg au premier trimestre 1961, la *consommation de coke dans les hauts fourneaux* serait de 10,85 millions de tonnes. S'y ajouteraient 0,6 million de tonnes de *consommation dans les installations d'agglomération* (ainsi qu'un certain tonnage de charbon maigre et anthraciteux) et 0,25 million de tonnes de consommation pour *autres usages*.

Les *besoins totaux* s'élèveraient à 11,7 millions de tonnes qui seraient aisément satisfaits à raison de 11,55 millions de tonnes par les *livraisons à la sidérurgie* et de 0,15 million de tonnes par les *reprises aux stocks* de la sidérurgie.

D — Ferraille

La mise au mille de ferraille dans les aciéries a baissé comme à l'accoutumé au troisième trimestre. Il est probable qu'elle restera au premier trimestre 1962 inférieure à celle du premier trimestre 1961. En comptant avec 402 kg par tonne d'acier contre 416 kg, les *besoins de ferraille pour les aciéries* atteindraient 7,0 millions de tonnes. Si la mise de ferraille dans les hauts fourneaux restait proche

de 50 kg par tonne, les *besoins de ferraille pour les hauts fourneaux* s'élèveraient à 0,65 million de tonnes.

Les *besoins totaux* seraient ainsi de 7,65 millions de tonnes. Ils pourraient être couverts d'une part par les *ressources propres* dont le taux s'accroît avec la conjoncture et qui atteindrait pour la production d'acier envisagée 4,7 millions de tonnes d'autre part par la *collecte intérieure nette* qui pourrait fournir sans difficultés les 2,95 millions de tonnes nécessaires. Ce niveau a déjà été avoisiné aux premiers trimestres 1960 et 1961. Les disponibilités en chutes des industries de transformation comme en vieilles ferrailles ayant augmenté, c'est, par suite, le taux effectif de récupération qui s'est réduit. Des *importations* ne seraient donc plus indispensables, si l'on considère ainsi le bilan global.

Cependant des problèmes de qualité subsistent qui rendent encore éventuellement nécessaire l'importation de certains tonnages.

E — Minerais de fer

Les *besoins de minerai de fer* pour consommation dans les *hauts fourneaux et agglomérations* s'élèveraient à 10,55 millions de tonnes, les besoins pour aciéries à 0,25 million de tonnes. Ces besoins seront aisément couverts par une production marchande pouvant s'élever à 6,6 millions de tonnes au premier trimestre 1962 contre 6,93 millions de tonnes au premier trimestre 1961 et par une consommation de minerai importé s'élevant à 4,2 millions de tonnes contre 4,4 millions de tonnes au premier trimestre 1961.

Prévision des disponibilités et des besoins de la Communauté en produits sidérurgiques et en matières premières nécessaires à leur fabrication

Premier trimestre 1962

(en millions de tonnes)

A — ACIER BRUT		D — FERRAILLE ⁽¹⁾	
1. Production	17,4	21. Ressources propres	4,7
2. Importation	0,6	22. Collecte intérieure nette ⁽²⁾	2,95
3. Disponibilités (1 + 2)	18,0	23. Disponibilités totales de la Communauté (21 + 22)	7,65
4. Consommation apparente d'acier	14,2	24. Consommation des H.F.	0,65
5. Exportation	3,8	25. Consommation des aciéries	7,0
6. Besoins totaux (4 + 5)	18,0	26. Consommation totale (24 + 25)	7,65
B — FONTE		27. Tonnage manquant (26 — 23) à couvrir par les importations nettes ou par prélèvement sur les stocks	—
7. Production	13,0	E — MINERAI DE FER (teneur en Fe)	
8. Importation nette	0,1	28. Production de minerai marchand	6,6
9. Disponibilités totales (7 + 8)	13,1	29. Mise sur stocks aux mines	—
10. Consommation des aciéries	12,15	30. Disponibilités totales de la Communauté (28 — 29)	6,6
11. A la disposition des fonderies	0,95	31. Consommation pour la production de fonte	10,55
12. Reconstitution des stocks	—	32. Consommation des aciéries	0,25
13. Besoins totaux (10 + 11 + 12)	13,1	33. Consommation totale (31 + 32)	10,8
C — COKE		34. Consommation de minerai importé (33 — 30)	4,2
14. Livraisons à l'industrie sidérurgique	11,55		
15. Prélèvement sur stocks	0,15		
16. Disponibilités totales (14 + 15)	11,7		
17. Consommation des H.F.	10,85		
18. Consommation des agglomérations	0,6		
19. Consommation pour autres usages	0,25		
20. Besoins totaux de l'industrie sidérurgique (17 + 18 + 19)	11,7		

⁽¹⁾ Y compris la consommation de ferraille et les ressources propres des fonderies d'acier indépendantes (voir *Journal officiel de la C.E.C.A.* n° 3 du 25 janvier 1958).

⁽²⁾ Après déduction des ventes de l'industrie sidérurgique à d'autres usines sur le marché de la Communauté, comme dans les précédents programmes

Remarque : Ci-dessous, pour comparaison, les chiffres de la production au 1^{er} trim. 61 :

— acier : 18,77 millions de tonnes
— fonte : 13,57 millions de tonnes
— minerai de fer : 6,93 millions de tonnes

VIENT DE PARAÎTRE :

OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES
**MÉTHODES DE PRÉVISION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
A LONG TERME**

Le numéro 6 de l'année 1960 des « Informations statistiques » est consacré à un Rapport établi à la demande de la Haute Autorité de la C.E.C.A., traitant des méthodes de prévision du développement économique à long terme.

Cette étude est l'œuvre d'un groupe d'experts, présidé par le Dr. R. Regul (Luxembourg) et composé des membres suivants :

Dr. W. Bauer (Essen)

Prof. J. Benard (Poitiers)

Dr. V. Cao-Pinna (Rome)

M. C. Gruson (Paris)

Prof. E. S. Kirschen (Bruxelles)

Prof. P. J. Verdoorn (La Haye)

Le rapport traite successivement des aspects généraux de la prévision à long terme, de la prévision globale de l'offre, de la prévision semi-globale de la demande, et du passage d'une prévision globale à des estimations détaillées par produits et par branches de production.

Dans ce travail, les experts n'ont pas cherché à élaborer des méthodes de prévision pour la Communauté européenne considérée directement dans son ensemble, mais à établir un fondement méthodologique uniforme pour des projections par pays. Pour cette raison, il a été jugé opportun d'assurer la diffusion de cette étude à l'extérieur des services des Communautés européennes.

Cet ouvrage comprend 170 pages et est rédigé dans les quatre langues officielles de la Communauté. Les versions française, allemande et néerlandaise sont disponibles; la version italienne paraîtra incessamment. Le prix de vente s'élève à frb. 75. — (NF 7,50).

Les commandes doivent être adressées aux bureaux de vente et d'abonnement indiqués à la dernière page du *Journal officiel des Communautés européennes*.